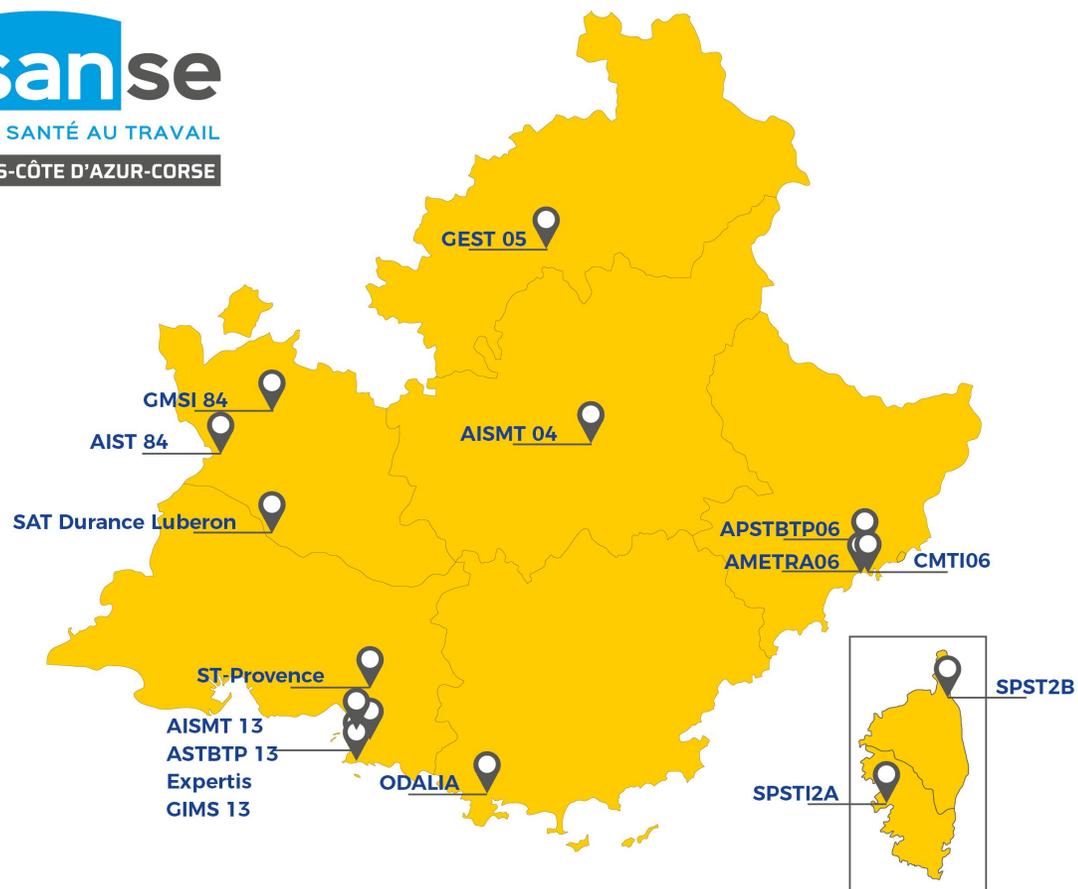


IDENTIFIER, ÉVALUER ET PRÉVENIR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX DANS MON ENTREPRISE

Webinaire du 3 octobre 2024

45 mn de présentation + 15 mn de questions/réponses

Webinaire du réseau Présanse Paca-Corse



Ce webinaire vous est proposé par le réseau Présanse Paca-Corse, qui regroupe 16 services de prévention et de santé au travail interentreprises de Paca et Corse, œuvrant pour 150 000 entreprises et plus d'1 million de salariés du secteur privé.

Retrouvez leurs coordonnées sur www.presanse-pacacorse.org (rubrique « Le Réseau »).

Le contenu de ce webinaire a été réalisé par les services de prévention et de santé au travail :

- AISMT 13
- Santé au Travail Durance Luberon
- Santé au Travail Provence

Les intervenants

- Magali CHEVASSU

- Psychologue du travail à l'AIMSMT13

- Arnaud BIDOTTI

- Psychologue du travail au SAT Durance Luberon

- Anne-Sophie BOURNE

- Psychologue du travail et ergonomiste à ST-Provence

SOMMAIRE

- Définitions des risques psychosociaux (RPS)
- Travailler sur les risques présents
- Les dirigeants face aux RPS
- Les ressources à solliciter
- Conclusion

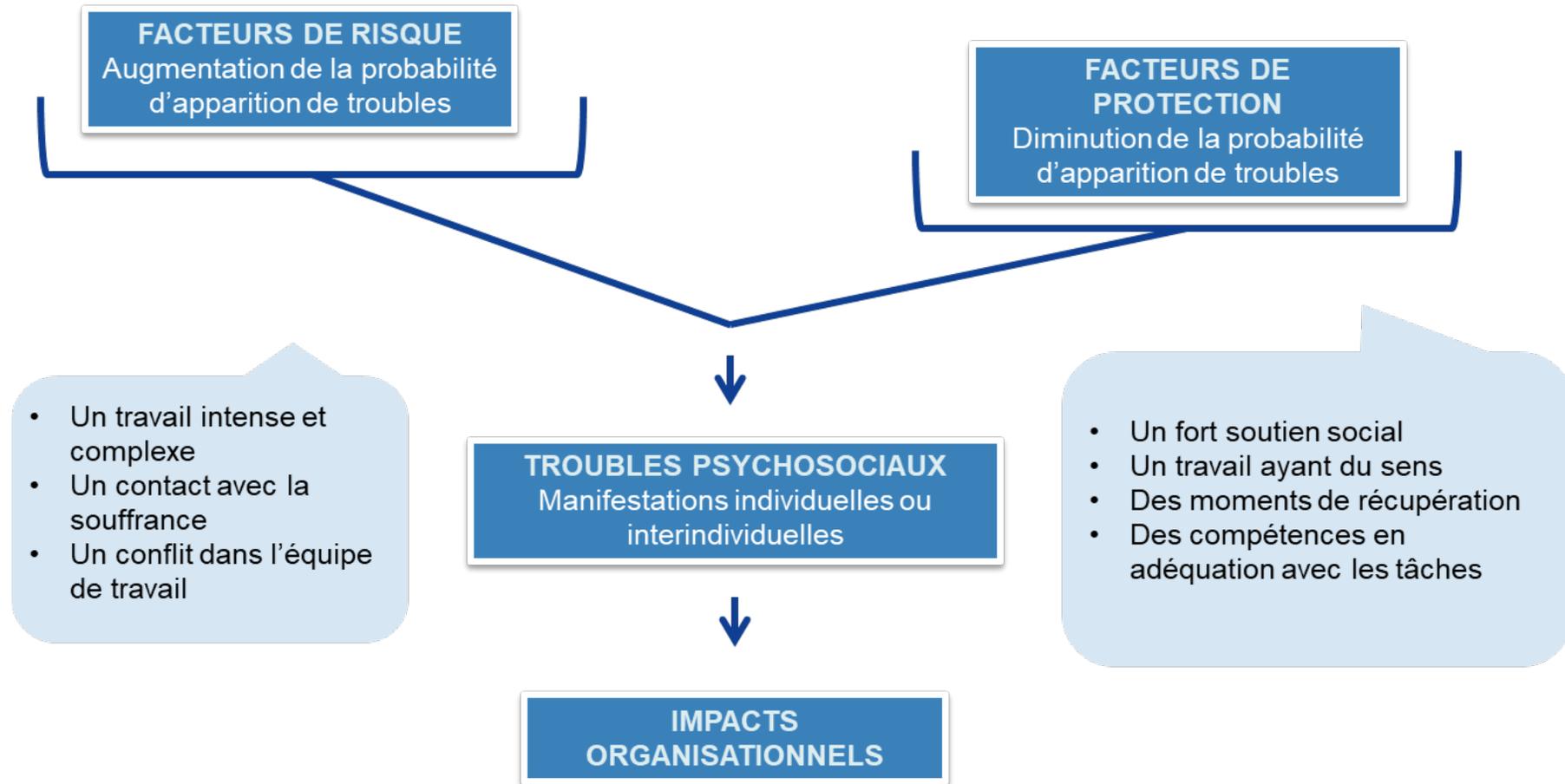
DÉFINITIONS DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS)

Définitions des risques psychosociaux (RPS)

- "Les risques psychosociaux sont des risques professionnels d'origine et de nature variées, qui mettent en jeu l'intégrité physique et la santé mentale des salariés et ont, par conséquent, un impact sur le bon fonctionnement des entreprises." (ministère du Travail)
- On les appelle "psychosociaux" car ils sont à l'interface entre l'individu et sa situation de travail.

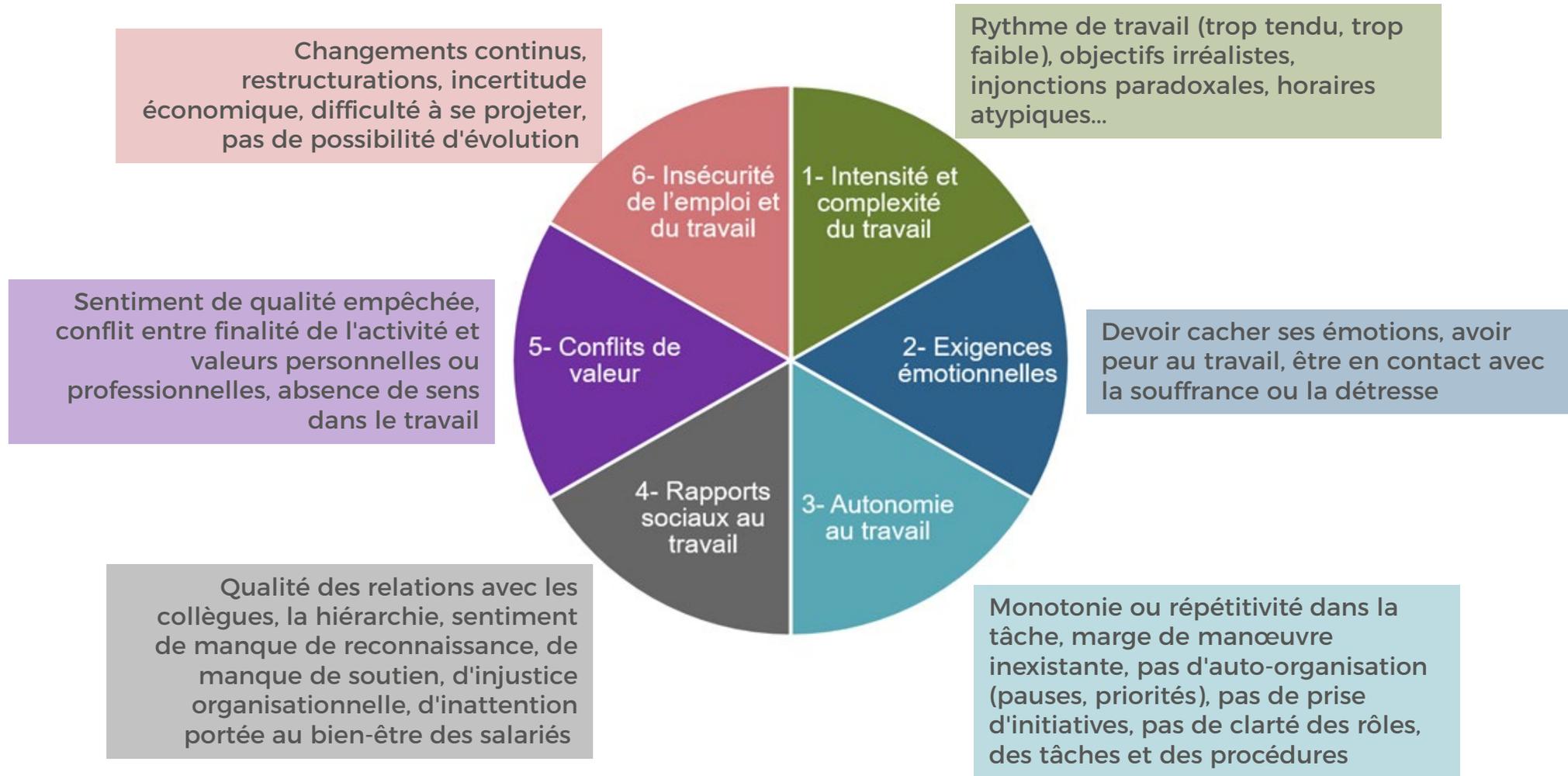


La balance des RPS



La démarche de prévention des RPS consiste au repérage des « déséquilibres » pouvant être créés par les conditions de travail.

Les facteurs de risques



Identifier les troubles psychosociaux

- Les RPS peuvent être à l'origine de divers troubles affectant les salariés :
 - Le mal-être, la **souffrance** au travail
 - Le ressenti de **stress** et ses divers impacts (cognitif, émotionnel, comportemental, physique)
 - Le **burn-out, bore-out**
 - Les **violences internes et externes** (agression physique, verbale, comportementale, le "harcèlement")
 - Les **conduites addictives** d'adaptation
 - Les **troubles musculosquelettiques** (TMS)



Les impacts organisationnels

- Les RPS peuvent avoir comme conséquences sur les entreprises :
 - **Dégradation** de l'ambiance de travail (solidarité, entraide)
 - L'**absentéisme**
 - La **baisse de la performance** ou de la qualité du service
 - La **baisse de la créativité**
 - Les **dysfonctionnements organisationnels**
 - La **perte du savoir-faire** (départ des salariés, déficit de recrutements, pas de transmission, etc.)
 - Les **impacts juridiques et économiques**
 - **Dégradation de l'image** de l'entreprise



TRAVAILLER SUR LES RISQUES PRÉSENTS

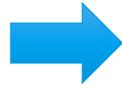
Travailler sur les risques présents

- Indicateurs de fonctionnement : absentéisme, arrêts maladie
- Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)
- Évaluation par questionnaire
- Entretiens individuels/collectifs
- Observations
- Préconisations



Prérequis pour une démarche de prévention des RPS efficace

Reconnaissance
de l'entreprise
(évite la
culpabilisation
individuelle)



Engagement :
acceptation de
la remise en
question et
plan d'action



**Information et
participation** de
l'ensemble du
personnel
(représentativité)

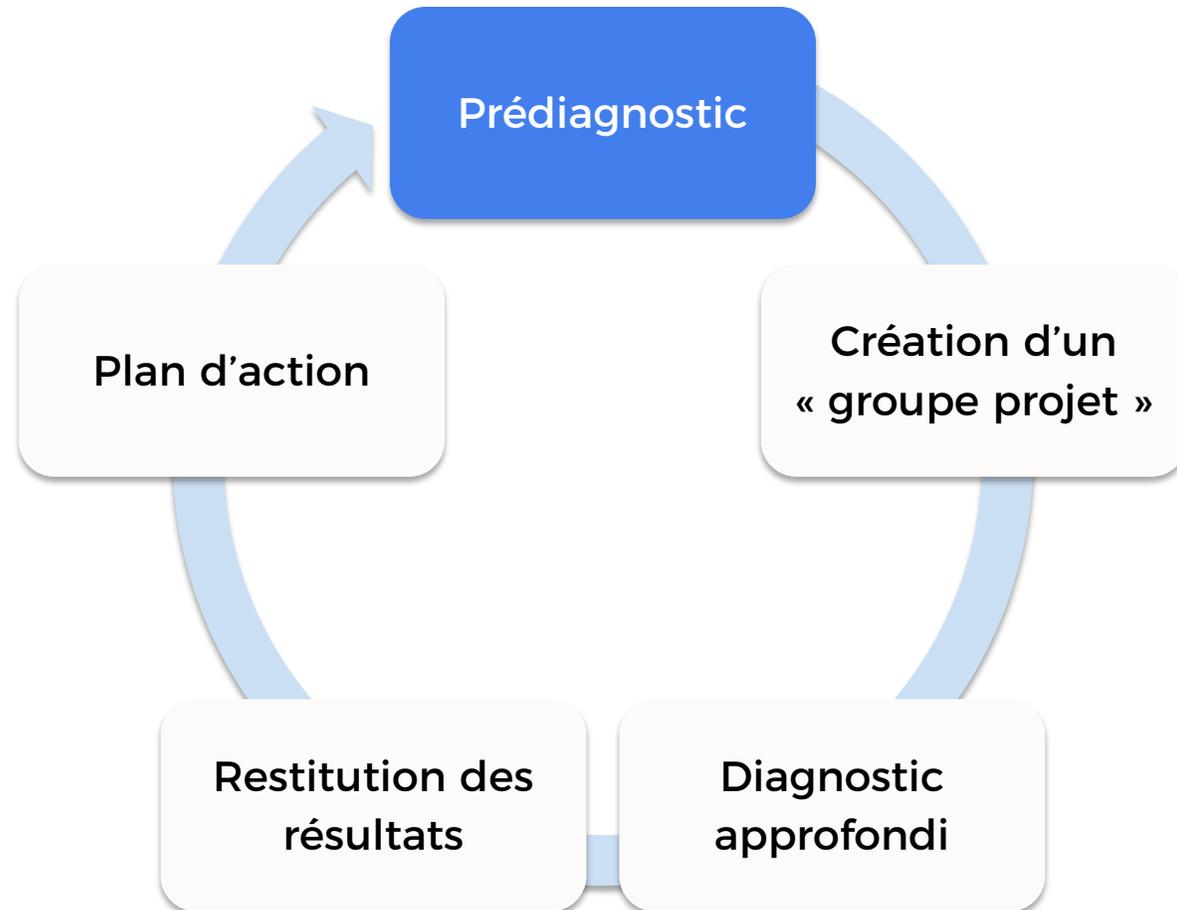
Absence de
changement
structurel
important pendant
l'évaluation



Dialogue
social
possible



Étapes d'une démarche de prévention : la pertinence de l'évaluation des risques repose sur la prise en compte du travail réel (circulaire DRT n°6)



Repérer les indicateurs d'alerte en interne

Indicateurs liés au **fonctionnement de l'entreprise** :

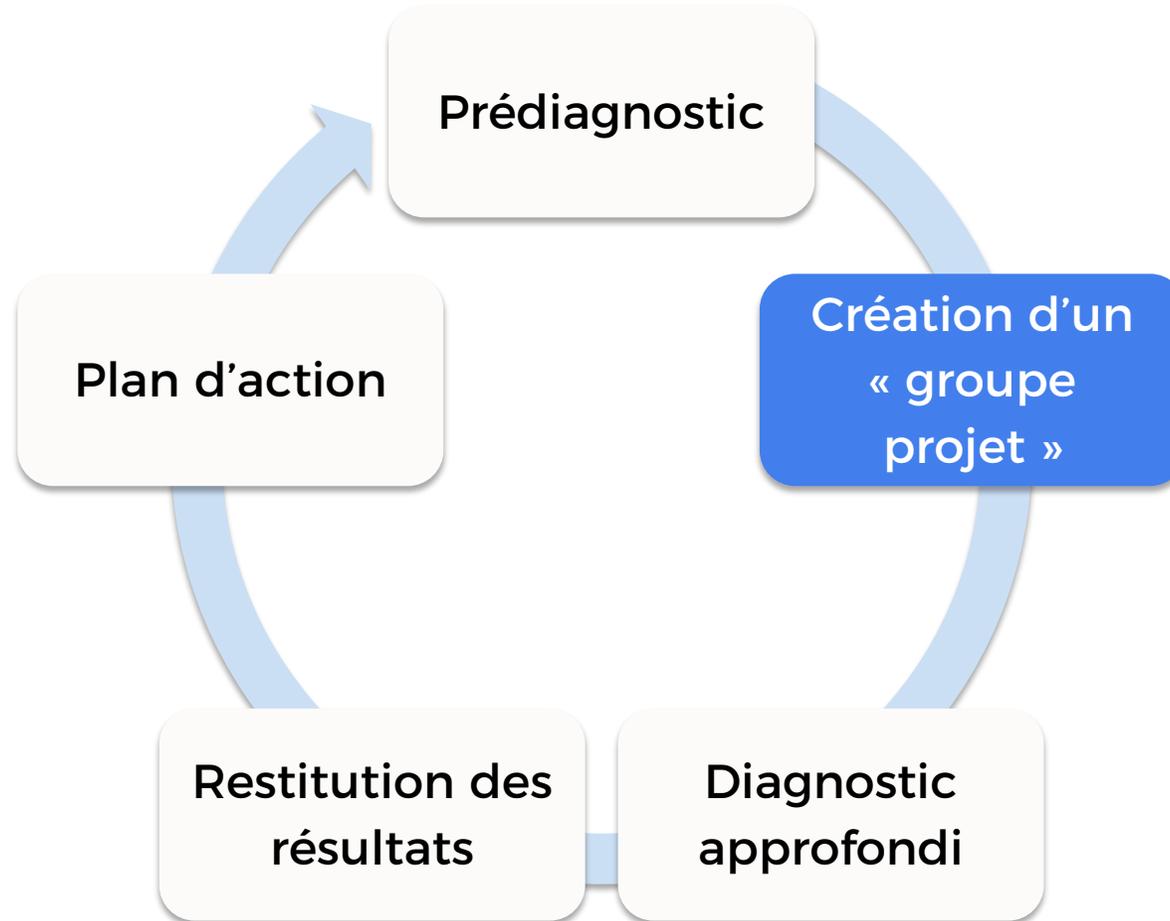
- **Le temps de travail** : nb moyen de jours d'absence, nb de salariés travaillant en horaires atypiques, jours de congés (ou pauses) non pris, heures supplémentaires...
- **Les mouvements du personnel** : taux de turn-over, existence de postes non pourvus, sollicitations du plan de formation, participation aux EP...
- **L'activité de l'entreprise** : défauts de production, retards, plaintes des usagers, travail de qualité...
- **Les conditions de travail** : postes isolés, procédures lourdes, flux tendu, réunions de service...
- **Les relations sociales dans l'entreprise** : procédures judiciaires, grèves, actes de malveillance, sanctions disciplinaires, plans sociaux passés ou à venir...

Repérer les indicateurs d'alerte en interne

Indicateurs liés à la **santé et à la sécurité des salariés** :

- **Accidents du travail** : fréquence, gravité...
- **Maladies professionnelles** : TMS...
- **Activité du service de prévention et de santé au travail** : évolution des consultations spontanées, déclarations d'inaptitude, nb de passages à l'infirmerie, de plaintes en lien avec les RPS, d'actes de violence au travail, taux d'orientations spécialisées après la consultation MT...
- **Situations graves** : suicides ou tentatives de suicide, harcèlement moral ou sexuel reconnu par la justice...

Étapes d'une démarche de prévention : la pertinence de l'évaluation des risques repose sur la prise en compte du travail réel (circulaire DRT n°6)



Le Comité de Pilotage

Groupe pluridisciplinaire représentant :

- les différents métiers de l'entreprise
- les différents niveaux hiérarchiques
- les représentants du personnel

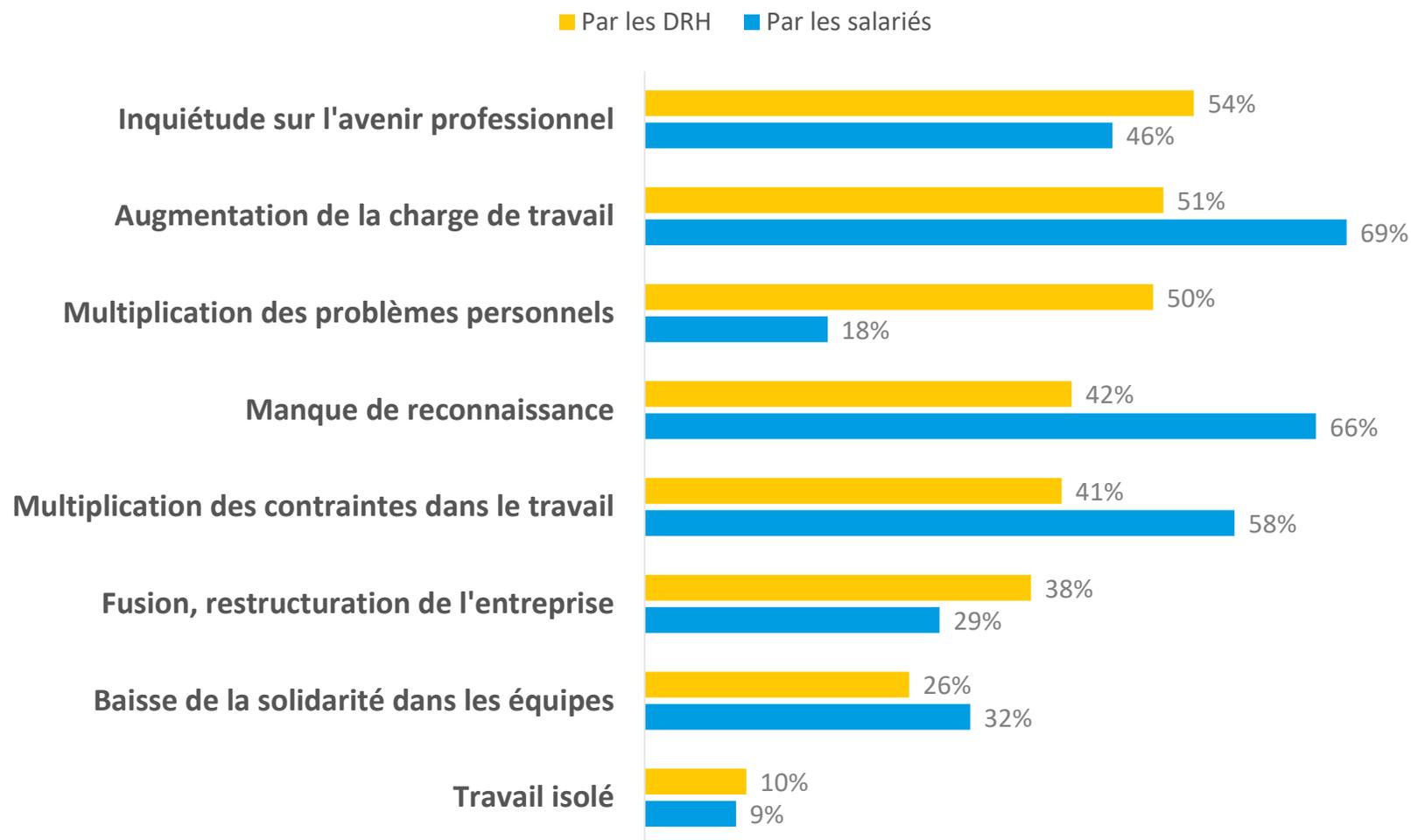
Plusieurs rôles :

- Participer à l'organisation de la démarche (choix de la méthodologie, conditions de réalisation...)
- Diffuser et communiquer aux salariés sur la démarche et les résultats (impliquer les équipes dans la recherche de pistes d'amélioration)
- Éclairer les éléments suite aux rencontres
- Aider à la mise en place d'actions concrètes afin d'améliorer les conditions de travail

➔ Lien porteur du projet au sein de l'entreprise

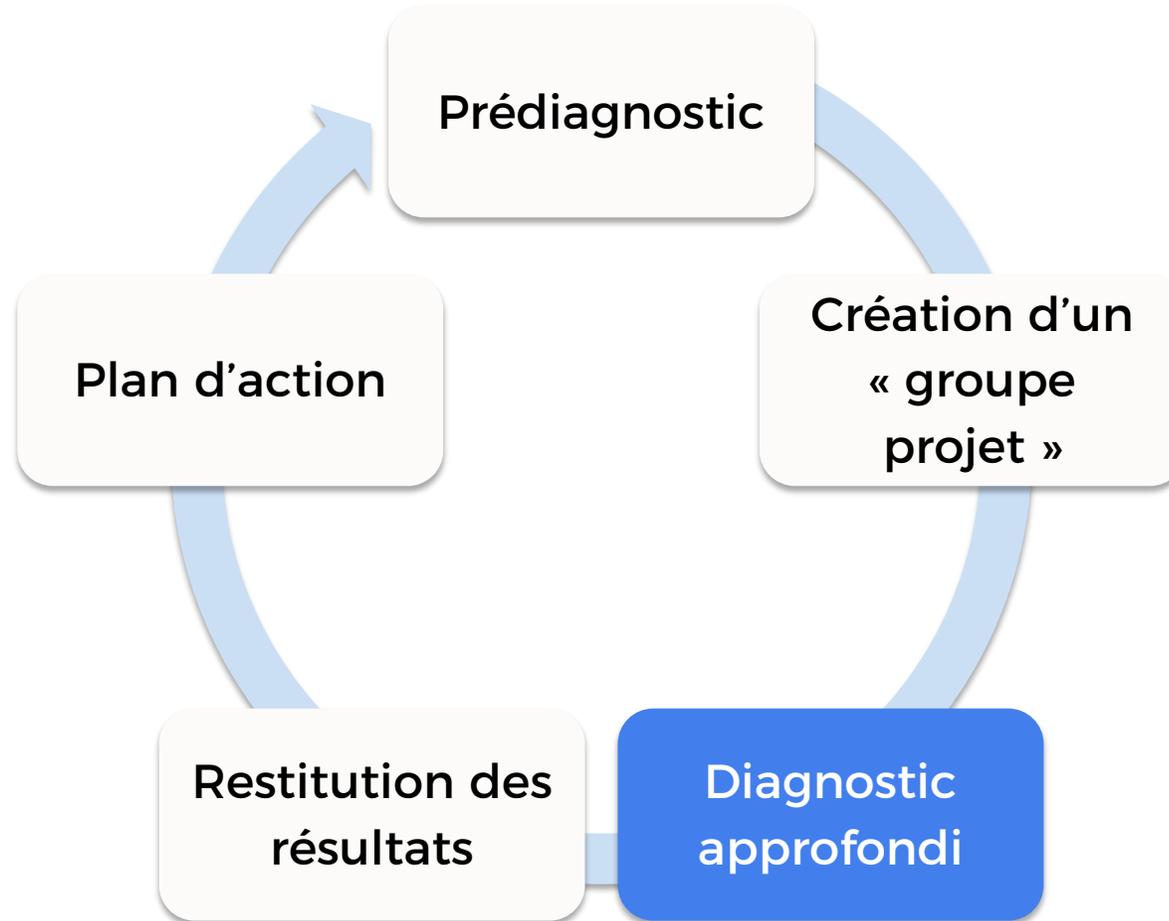
- Communication avant (mise en chantier), pendant (état d'avancement, objectifs visés) et après (indicateurs, actions mises en place et à venir)

Causes perçues aux troubles psychologiques



Source : Baromètre Malakoff-Médéric Psys - Ifop

Étapes d'une démarche de prévention : *la pertinence de l'évaluation des risques repose sur la prise en compte du travail réel* (circulaire DRT n°6)



Méthodologies d'évaluation des RPS (diagnostic approfondi)

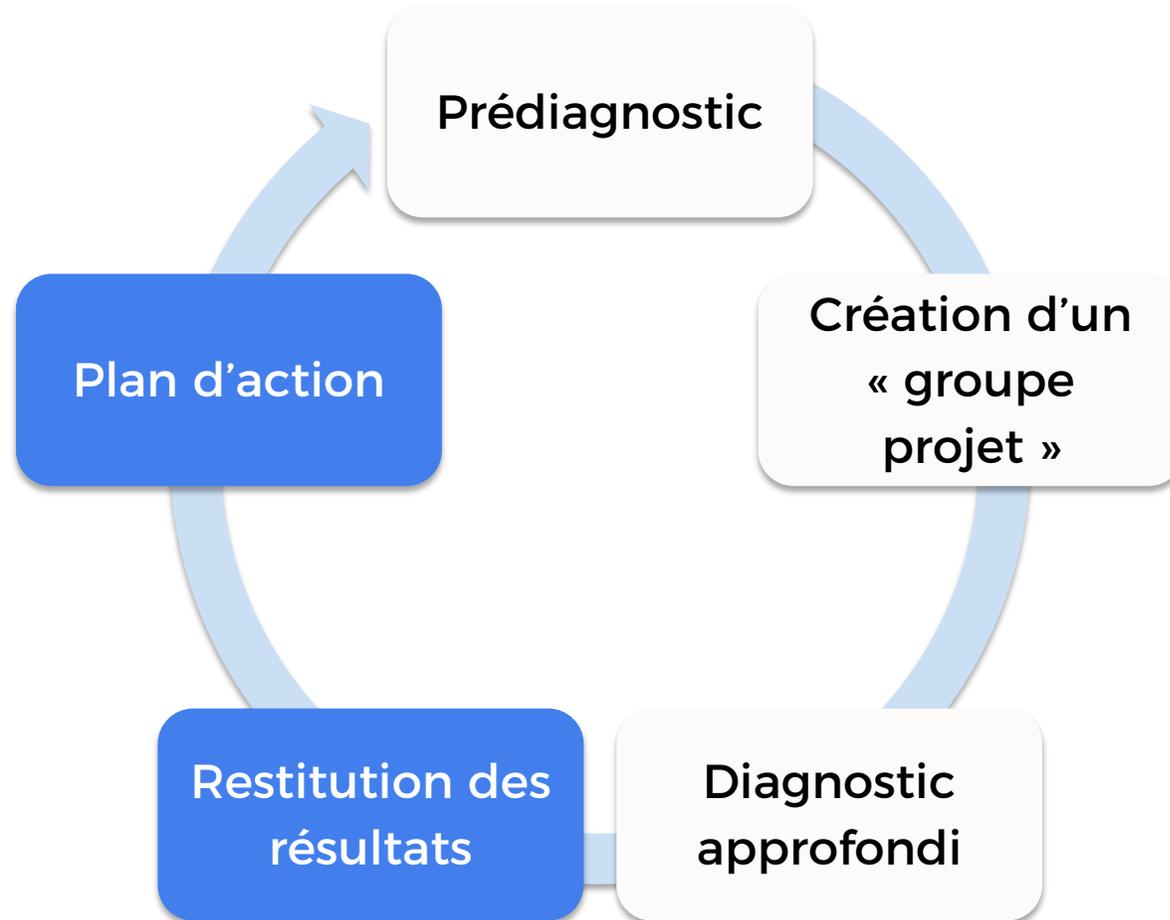
Évaluation
quantitative
par
questionnaire

- Quantifier l'exposition aux différents facteurs de risque et avoir un niveau de stress
- Produire une cartographie des RPS
- Comparer les résultats avec d'autres entreprises

Évaluation
qualitative
par entretiens
(individuels
ou de groupe)

- Avoir des informations précises sur les vécus professionnels et les perceptions communes (identifications de « situations problèmes »)
- Mobiliser l'énergie des collaborateurs autour du diagnostic et des pistes d'actions

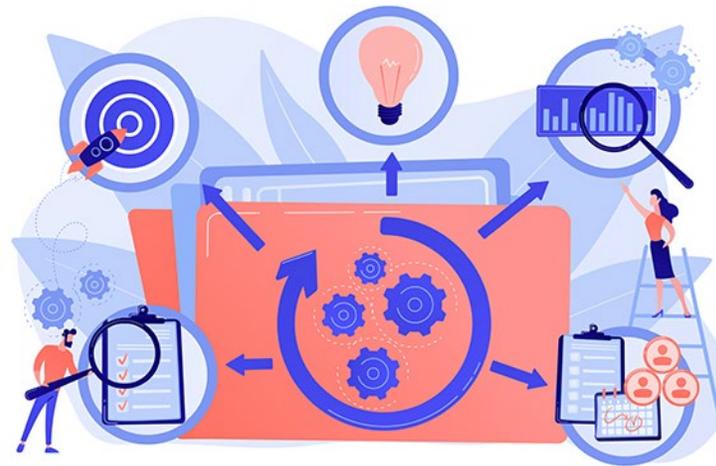
Étapes d'une démarche de prévention : *la pertinence de l'évaluation des risques repose sur la prise en compte du travail réel* (circulaire DRT n°6)



Élaboration et mise en œuvre d'un plan d'actions

En fonction des résultats du diagnostic :

- Définition de priorités à mettre en œuvre
- Définition de ces actions de prévention avec le comité de pilotage
- Choix des actions en privilégiant celles correspondant à de la prévention primaire



Agir sur les risques psychosociaux en termes de prévention

Primaire

Réduire ou éliminer les différents facteurs de risques au niveau du poste de travail ou du service (organisation de la charge de travail, chaîne hiérarchique claire, moyens et outils adaptés...)

Secondaire

Donner les outils aux salariés pour gérer ces risques, (ex: formations à la gestion des conflits, à la détection précoce des agressions)

Tertiaire

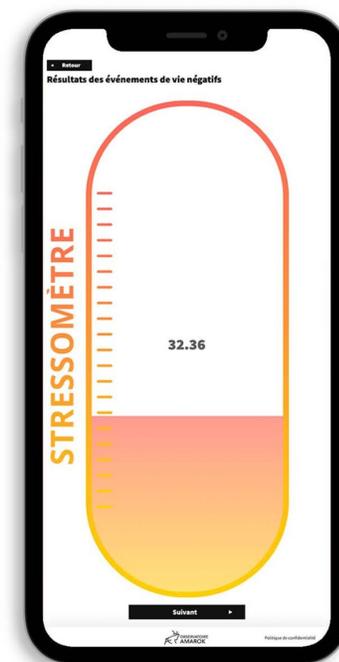
Face à des situations dégradées, prendre en charge les salariés (espace d'accompagnement médicaux et sociaux, débriefings...)

ANALYSE DES RISQUES				ÉVALUATION DES RISQUES				PLAN D' ACTIONS		
RISQUE (famille de facteurs RPS)		Situations de travail dangereuses	Mesures de prévention existantes	GRAVITÉ	FRÉQUENCE	PROBABILITÉ	RISQUE BRUT	Pilote	Délai	Date d'effet
<p>INTENSITÉ ET COMPLEXITÉ DU TRAVAIL : se mesurent au travers de diverses expériences et contraintes dans l'exécution du travail. On retiendra les contraintes de rythmes, la précision des objectifs, l'adéquation des objectifs de travail avec les moyens alloués et les responsabilités exercées, la compatibilité des instructions de travail entre elles, les modalités d'organisation de la polyvalence, les interruptions perturbatrices, les niveaux d'attention et de vigilance.</p>	1. CONTRAINTES ET RYTHMES DU TRAVAIL : les salariés sont-ils soumis à des contraintes de rythmes élevées ?			4	2	2	16			
	2. NIVEAU DE PRÉCISION DES OBJECTIFS DE TRAVAIL : les objectifs des salariés sont-ils clairement définis ?			4	1	2	8			
	3. ADÉQUATION DES OBJECTIFS DE TRAVAIL AVEC LES MOYENS ET LES RESPONSABILITÉS : les objectifs fixés sont-ils compatibles avec les moyens et les responsabilités alloués aux salariés pour les atteindre ?			2	3	2	12			
	4. COMPATIBILITÉ DES INSTRUCTIONS DE TRAVAIL ENTRE ELLES : les salariés reçoivent-ils des instructions, des ordres ou demandes qui peuvent être contradictoires entre eux ?						0			
	5. GESTION DE LA POLYVALENCE : les salariés sont-ils amenés à changer de tâches, de postes ou de fonctions à l'improviste pour répondre aux contraintes du moment ?						0			

LES MANAGERS FACE AUX RPS

Les dirigeants face aux RPS

- Les dirigeants sont, eux aussi, soumis aux RPS.
- Il existe néanmoins la possibilité d'évaluer la santé psychologique grâce à un outil mis en place par les SPSTI : Amarok e-santé.
- « AMAROK e-santé » est une plateforme en ligne pour évaluer la santé des dirigeant.es afin de prévenir au mieux les risques d'épuisement professionnel.
- C'est un outil d'évaluation en 3 étapes et moins de 10 minutes...



Les dirigeants face aux RPS

1

Outil : Évaluation de la santé entrepreneuriale

2

Outil : mesure du risque d'épuisement professionnel

3

Prise en charge

- Une auto-évaluation, intuitive et réalisable à tout moment et autant de fois que vous le souhaitez.
- L'outil évalue les sources de stress, de satisfaction et le niveau d'énergie.
- Mis à disposition par les SPSTI, renseignez-vous auprès de votre médecin du travail.

Les managers face aux RPS

- La première étape est l'évaluation de la santé des dirigeant.es.
- Le répondant doit sélectionner les événements de vie professionnelle récents (positifs ou négatifs).
- Sur une balance de santé, lorsque les événements stressants (négatifs) sont supérieurs aux satisfacteurs (positifs), d'autres outils sont proposés au répondant, jusqu'à une proposition de mise en relation avec un professionnel de santé.

N'hésitez pas à demander le lien auprès de votre SPSTI !

LES RESSOURCES À SOLLICITER

Ressources à solliciter : le rôle des SPSTI

- Son rôle est d'accompagner et de conseiller l'adhérent employeur dans la prévention des risques professionnels grâce aux différents corps de métier.
- Dans le cas des RPS, le **Médecin du Travail et le Psychologue du Travail** sont les principaux acteurs de la prévention de cette thématique.



Rôle du médecin du travail

- Il **rencontre les salariés**, écoute leurs difficultés, évalue leur état de santé et les oriente si besoin vers le système de soin.
- Il fonctionne en **équipe pluridisciplinaire**.
- Il peut **constater l'incompatibilité du maintien au poste** avec l'exigence de préservation de la santé du salarié en formulant un avis d'aptitude indiquant des restrictions (temporaires) ou un aménagement du poste de travail (avec participation de l'employeur).
- Il peut prononcer **un avis d'inaptitude médicale au poste de travail** avec ou sans reclassement.
- Il a libre accès aux lieux de travail et peut réaliser des **études de poste et des conditions de travail**.

Rôle des IPRP (Intervenants en Prévention des Risques Professionnels)

- Ces professionnels sont toujours missionnés par le médecin du travail.
- Chaque service propose des interventions différentes.
- Exemples d'interventions proposées par le Psychologue du Travail :
 - Des consultations individuelles
 - Des sensibilisations ou ateliers
 - Conseil ou accompagnement à la démarche de prévention des employeurs et IRP
 - Aide à l'intégration des RPS dans le DUERP
 - Prise en charge des événements graves
 - Accompagnement dans le cadre de la prévention de la désinsertion professionnelle

N'hésitez pas à vous rapprocher de votre Médecin du Travail pour profiter d'un accompagnement dans la prévention RPS avec votre Psychologue.

Ressources à solliciter : les cabinets externes

- Les cabinets externes sont des consultants privés qui accompagnent les entreprises sur différentes thématiques, en complément des SPSTI, notamment dans le domaine de la prévention des RPS, lorsque celles-ci dépassent le champ d'intervention des SPSTI. Différents tarifs peuvent être appliqués.
- Les consultants référencés dans le réseau i3R PACA (Intervenants respectant le Référentiel Régional sur les Risques psychosociaux) sont agréés.



Ressources à solliciter : les cabinets externes

- Le réseau travaille autour de ces risques et permet ainsi de proposer aux entreprises un appui construit sur le champ des risques psychosociaux dans la limite de la prestation choisie. Dans la continuité de sa mission d'accompagnement, le SPSTI est présent avant, pendant ou après la prestation en fonction des besoins de l'entreprise.
- Le choix du consultant appartient à l'entreprise, qui doit bien évaluer ses besoins. Les besoins peuvent être évalués en collaboration avec le SPSTI.
- La liste des consultants ainsi qu'un guide « Comment choisir son consultant ? » sont disponibles sur le site de la DREETS Paca.

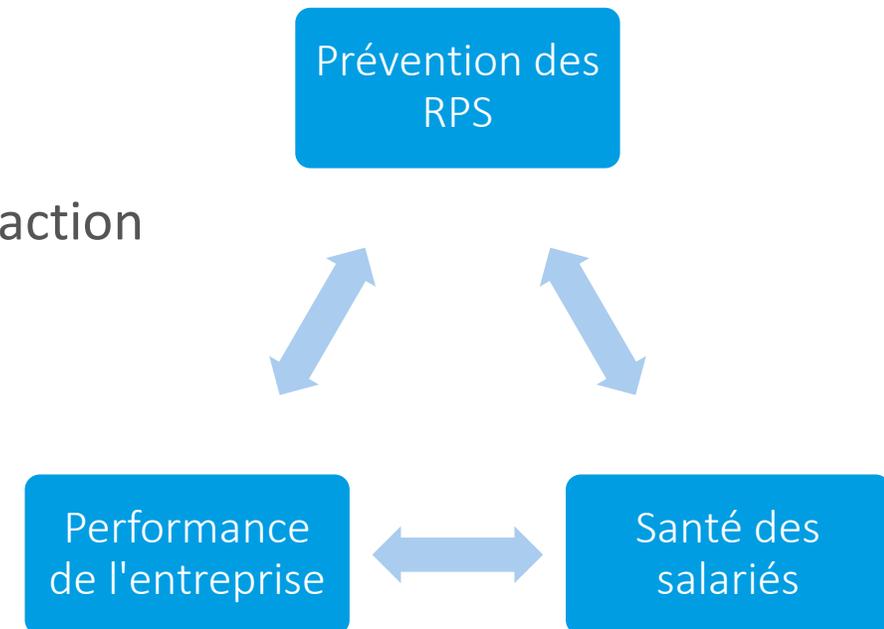
CONCLUSION

Conclusion

Favoriser la prévention des RPS, c'est contribuer au bien-être des employés, au profit d'une meilleure productivité.

Le résultat s'exprime en ces termes pour le dirigeant :

- Diminution sensible de l'absentéisme
- Plus grande capacité d'adaptation au stress et aux changements
- Accroissement de la productivité et de la satisfaction liées au travail
- Augmentation du maintien en poste (diminution du turnover)
- Amélioration de l'image et de la culture de l'entreprise



Retrouvez replay et support sur notre site web !

- www.presanse-pacacorse.org
- Rubrique « Ressources », filtre « Type de document/Webinaire »

The screenshot displays the website interface for 'présanse' (Prévention et Santé au Travail). The navigation bar includes 'Présanse Paca-Corse', 'Santé au travail', 'Ressources' (highlighted with a red box), 'Le réseau', 'Actualités', 'Agenda', 'Espace Emploi', and 'Quiz prévention'. The main content area is titled 'Ressources' and shows 11 results. A search filter panel on the right is also visible, with the 'Type de document' filter (highlighted with a red box) set to 'Webinaire - Replay et support PDF' (11 results).

présanse
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR-CORSE

Accueil > Ressources

Ressources

11 résultats

Nombre de résultats: 25

Filtres de recherche

Nouvelle recherche

Recherche libre

Opérateur Et

Public

Employeurs 3

Employeurs et salariés 8

Opérateur Et

Type de document 11

Webinaire - Replay et support PDF 11

Opérateur Et

Date de publication

Replay webinaire "Covid-19 : la vaccination, un outil de prévention efficace"
Webinaire - Replay et support PDF
31/1/2022

Replay webinaire "Comment réussir le maintien en emploi de vos salariés ?"
Webinaire - Replay et support PDF
13/1/2022

Replay webinaire "Radon, un risque invisible : vous êtes peut-être concerné !"
Webinaire - Replay et support PDF

Replay webinaire "Comment faire face aux changements du monde du travail ?"
Webinaire - Replay et support PDF
18/1/2021

Replay webinaire "Après la crise, revenir au bureau : les risques à anticiper et les solutions"
Webinaire - Replay et support PDF
18/10/2021

Replay webinaire "Gestion Covid-19 en entreprise"
Webinaire - Replay et support PDF
18/10/2021

Replay webinaire "Chef d'entreprise, pensez à votre santé !"
Webinaire - Replay et support PDF
18/10/2021

Replay webinaire "Prévenir les risques psychosociaux pour une meilleure qualité de vie au travail"
Webinaire - Replay et support PDF

Replay webinaire "Addictions : Informer, Sensibiliser, Prévenir et Aider"
Webinaire - Replay et support PDF

Le risque routier professionnel
Webinaire - Replay et support PDF
20/5/2021

Posez vos questions !

10 minutes de questions/réponses

Retrouvez-nous sur    

présanse

PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR-CORSE

www.presanse-pacacorse.org

Merci de votre attention !